

La situation n'a jamais été aussi grave pour les personnels

C'est la grève qui est à l'ordre du jour !

Les chiffres du chômage ne cessent d'augmenter, le pouvoir d'achat dégringole. Le Premier Ministre vient de déclarer dans une tribune dans Les Echos : « Nous devons poursuivre nos réformes. » Il confirme la politique de « baisse de la dépense publique et du coût du travail » dans le cadre du pacte de responsabilité et il annonce son intention d'aller plus loin dans la remise en cause du code du travail et des droits collectifs. « Ça suffit ! », c'est ce que les salariés ont exprimé le 9 avril dans la grève interprofessionnelle à l'appel de FO, CGT, FSU et Solidaires.

Pour tous les personnels, de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche :

- Les salaires sont bloqués. L'INSEE le dit : par rapport à l'inflation, ils ont perdu 10% dans la Fonction Publique depuis 2010.
- Les postes manquent partout, dans les écoles, les établissements, les universités et les services.
- Les garanties statutaires de tous les personnels n'ont jamais été aussi menacées. Avec les rythmes scolaires l'ingérence des collectivités dans les écoles est de plus en plus grande. Le décret Hamon dans le 2nd degré entre en vigueur à cette rentrée. Il permet d'allonger le temps de présence, de multiplier les réunions.
- La réforme territoriale se met en place à marche forcée : des mutualisations sont annoncées dans les DSDEN et les rectorats, dans le but de supprimer des services, des postes, et de mettre en cause les règles de gestion des personnels.

Et la Ministre de l'Éducation nationale vient de déclarer qu'il faut aller jusqu'au bout de la loi de Refondation de l'École décidée il y a 3 ans, qu'il faut généraliser les projets éducatifs de territoires. Les personnels rejettent massivement la réforme du collège. La Ministre répond le 25 août : « Je ne changerai pas de position, cette réforme entrera en vigueur. » Elle annonce ses prochains chantiers : réforme du lycée pour y introduire la logique du socle commun, réforme de l'évaluation des enseignants.

Au même moment, la Ministre de la Fonction Publique soumet son projet d'accord « avenir de la fonction publique » « Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations ». Objectif : tenter de faire cautionner le gel du point d'indice par les syndicats, et remettre en cause toutes les garanties du statut général et des statuts particuliers, pour les adapter à la République des Régions.

Des conditions de travail insupportables, un gouvernement qui, en cette rentrée, affirme sa volonté d'en finir avec le cadre national de l'école, de tirer un trait sur les garanties statutaires... : il est urgent de mettre en échec cette marche à la catastrophe.

C'est la grève qui est à l'ordre du jour pour toutes les catégories de personnels.

Il faut l'augmentation des salaires (+8% de la valeur du point d'indice tout de suite). Il faut le maintien de notre statut de fonctionnaire d'Etat, il faut stopper la dislocation de l'école publique menacée par la territorialisation et les mesures d'austérité.

Les syndicats du second degré (SNFOLC, SNETAA FO, SFSDPPEP FO, SNES FSU, SNEP FSU, SNALC FGAF, CGT Educ'action, SNEIP CGT, SNCL FAEN, SIES FAEN, SUNDEP Solidaires) ont pris position le 29 juin dernier : Abrogation de la réforme du collège, grève nationale au mois de septembre.

Pour la FNEC FP FO, la question de la grève pour toutes les catégories de personnels est posée. Elle propose aux personnels de se réunir dans les établissements, les secteurs, les services dès la pré-rentrée, pour mettre en discussion la préparation de la grève pour la satisfaction des revendications urgentes. Sur cette base, elle s'adresse aux autres organisations à tous les niveaux.

La FNEC FP FO a déposé un préavis de grève à compter du 31 août.